



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMAIRE
MINISTRE DE LA PRODUCTION ET DE L'INDUSTRIALISATION AGRICOLE
SECRETARIAT GENERAL
PROGRAMME DE COOPERATION TCHAD-FIDA

**PROJET DE RENFORCEMENT DE L'INNOVATION DANS L'ENTREPRENARIAT
AGRO-PASTORAL DES JEUNES ET FEMMES DU TCHAD (RENFORT)**
UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DE PROJET



FIDA

Investir dans les populations rurales

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET (Consultant individuel)

Intitulé de la mission : Recrutement d'un consultant chargé de la mise en place d'une plateforme numérique pour la gestion des plaintes

Numéro de référence : N° **001/PR/MPIA/SG/PCTF/RENFORT/2025**

La République du Tchad a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir les coûts du Projet de **Renforcement de l'Innovation dans l'Entrepreneuriat Agro-pastoral des Jeunes et Femmes du Tchad (RENFORT)** et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par un consultant individuel.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, **pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du projet RENFORT.**

Les services de conseil consistent à mettre en place une plateforme numérique dédiée à la gestion des plaintes, la durée totale de la mission est de 30 jours.

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme¹ et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations². Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles³.

Les consultants intéressés ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que les consultants a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du Client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris

¹ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

² Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>

³ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:
<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgation de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Le Secrétariat Général du Ministère de la Production et de l'Industrialisation Agricole invite à présent les consultants individuels ("les consultants") éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services.

Les critères de présélection sont les suivants : **Être titulaire d'un diplôme supérieur en Informatique, technologies de l'information, ingénierie logicielle ou dans un domaine connexe au moins (Bac+5) ;** Minimum de 10 ans d'expérience pertinente dans le développement de logiciels ou de plateformes numériques, idéalement incluant des projets similaires ; Expérience préalable de travail sur des projets liés à l'agriculture, au développement rural ou à l'entrepreneuriat ; **Compétence en communication, capacité à travailler en équipe, approche proactive à la résolution de problèmes;** Compétences démontrées en développement *front-end* et *back-end*, avec la capacité de proposer des solutions adaptées aux environnements à faibles ressources; Capacité à résoudre des problèmes complexes et à proposer des solutions créatives et efficaces.

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : Coordination technique du RENFORT à Dourballi, Tel : (+235) 62 95 74 73/ 93 76 28 38, Email : contact.renfort@fidatchad.org, n.roland@fidatchad.org au plus tard... **2.5. MAI. 2025**

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite et déposées à l'adresse ci-après : Antenne des Projets FIDA, Tél : +235 66 29 70 25 à N'Djaména, au plus tard. **0.5. JUIN. 2025 à 12 heures** et porter expressément la mention « **Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de la mise en place d'une plateforme numérique pour la gestion des plaintes** ».

N'Djaména, le **02 MAI 2025**

**Le Secrétaire Général Adjoint du Ministère de la Production
et de l'Industrialisation Agricole**


ALLAKERE ARTHOMAS

